

Musique instrumentale

RÉF | 1137

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette offre de formation est organisée dans le cadre de l'enseignement artistique à horaire réduit qui répond aux finalités suivantes (décret du 2 juin 1998, voir [site de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#)) :

- Concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques
- Donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle
- Offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur

Programme

Formation musicale (solfège), ensemble instrumental, musique de chambre instrumentale, histoire de la musique, écriture musicale et analyse.

Instruments : alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, cornemuse, flûte à bec et traversière, guitare, harpe ancienne, hautbois, luth, orgue, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, violon, violoncelle.....

Voir le programme détaillé sur le site :

<http://www.academie-wsl.be/index.php>

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit <i>(plusieurs types d'attestation sont délivrés)</i>

Type de formation

[Enseignement secondaire artistique à horaire réduit](#)

ORGANISATION

Durée

Variable, selon la filière.

Horaire

Selon les cours.

Début	Septembre
Coût	221 € (plus de 18 ans) - Coût réduit : 89 € (entre 12 et 18 ans) ou gratuit (moins de 12 ans, CCI ou RI) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	L'Enseignement artistique à horaire réduit est ouvert à tous (enfants et adultes). Un âge minimum peut être requis selon les domaines et les filières.
---------------------------------	--

Connaître	Posséder, le cas échéant, les capacités artistiques requises pour intégrer le niveau d'enseignement souhaité.
------------------	---

Remarques	<p>Les cours se composent comme suit :</p> <p>A- Les cours de base. Ils comprennent 2 cycles de cours :</p> <p>1) 1er cycle : - La filière de formation (2h/semaine)</p> <p>2) 2ème cycle : - La filière de qualification (2h/semaine) : la réussite est sanctionnée par un certificat OU</p> <p>- La filière de transition (5h/semaine) : la réussite est sanctionnée par un diplôme.</p> <p>Les filières de formation et de qualification constituent le cycle d'études complet destiné à tout public et dont l'objectif prioritaire est l'acquisition progressive d'une formation culturelle et artistique de base. La filière de transition prépare l'élève à l'enseignement supérieur artistique.</p> <p>B- Les cours complémentaires. Optionnels ou obligatoires suivant les cas. Certains modules peuvent aussi être suivis indépendamment des cours de base.</p> <p>Annexes :</p> <p>Av du Couronnement 42 (Ecole Prince Baudouin)</p> <p>Av Georges Henri 224 (Ecole Van Meyel)</p> <p>Av Georges Henri 251 (Métairie Van Meyel)</p> <p>Place de la Ste Famille 1 (Ecole Princesse Paola)</p> <p>Place du Temps Libre 1 (Wolubilis local A211)</p> <p>Av Albert Dumont 10 (Centre Culturel Kapelleveld)</p> <p>Rue Vervloesem 36 (Ecole Vervloesem)</p>
------------------	--

EN PRATIQUE

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

Pour s'informer et postuler

- Inscriptions : à partir du 24 août.
- Informations détaillées :
<http://www.academie-wsl.be/SITEACA/index.html#X?=2>
[\[12_\]\[42_](#)

Organisme

Académie de musique de Woluwé-Saint-Lambert

Avenue des 2 Tilleuls 2a
1200 Woluwé-Saint-Lambert
Tél: 02 739 30 70
<http://www.academie-wsl.be/>